

**compte rendu de la deuxième rencontre du mouvement national des électro-hypersensibles.
MOVISPEM : Mouvement pour une vie sans pollution électromagnétique.**

Dans la version électronique du document les nom de personnes et de lieux ont été remplacés par XX
Les membres du réseau peuvent recevoir du responsable régional une version complète sur papier

Du 11 au 15 août 2009, une vingtaine de personnes se sont réunies à XX pour discuter de la condition des personnes électro-hypersensible(EHS), pour construire le mouvement, pour apprendre à s'entraider et à survivre avec cette affection handicapante et dé-socialisante.

Méthode : Deux fois par jour, environ 3 heures le matin et 3 heures l'après-midi, nous avons travaillé en groupe de parole. Les autres temps comprenaient des rencontre et discussions informelles, des promenades, des pratiques corporelles, des préparation de repas ; toutes activités au moins aussi importantes que les réunions mais qui ne sont pas dans ce compte rendu. J'ai essayé de rapporter les propos qui faisaient consensus mais il s'y est glissé des impressions personnelles.

XX, médecin généraliste à XX, participant et organisateur.

mardi 11 août 2009

Le matin, au fur et à mesure des arrivées, chacun a pu découvrir les lieux et s'installer. La première réunion eut lieu le soir. Notre hôte fit une présentation du site et des consignes pour l'habiter avec la plus grande harmonie. Le soir vers 18h, Ce fut un tour de présentation. Nous étions vingt cinq, venus de toute la métropole, la plupart se disant EHS les autres amis ou familiaux d'EHS. Nous avons évoqué ceux qui n'avaient pas pu venir car trop atteints pour voyager. Le soir, après les présentations des uns et des autres, nous avons une première vue de ce qui pouvait être travaillé les jours suivants. Parmi quelques notes prises en vrac : La répartition des tâches, Comment faire connaître l'EHS au public non EHS, comment communiquer aux EHS donc entre nous, Quoi faire pour obtenir une reconnaissance médicale, de handicap, pour la retraite... Mesures de champs et estimation de notre ressenti du lieu, proposition de massages, proposition de tissus de protection, appel à la manifestation le 25 septembre.

mercredi 12 août

Le matin la parole fut donnée à une personne qui avait participé à l'organisation et à toute la durée de la rencontre de juillet. Bien que n'ayant pas reçu le compte rendu – il devait arriver par courrier postal - un résumé assez complet fut fait de mémoire. Ainsi nus voyions d'où nous partions et pouvions élaborer un plan de travail pour les jours suivants. Points à travailler :

Organisation : Les EHS s'organisent en réseau

national avec des représentants dans chacune des cinq grandes régions délimitées par un préfixe téléphonique. Le nom proposé pour le collectif national est « mouvement pour une vie sans pollution électromagnétique » ou MOVISPEM. Cette dénomination ne fait pas l'unanimité. Le collectif est rattaché à l'association Robin des toits pour les capacités d'action médiatiques, politiques, juridiques. Le collectif s'est rattaché à l'association Ecosource notamment pour la trésorerie de la rencontre de juillet. Ce point d'organisation a été discuté les jours suivants

Recherche de zones blanches : La recherche de lieux habitables pour les EHS est une des activité importantes du collectif. Plusieurs personnes voyagent à travers le pays, cherchent et informent.

Actions juridiques : Les procès sont l'occasion d'attirer l'attention des médias et du public. Le 25 septembre mobilisation à La Roche sur Yon autour du procès de Jean-Jacques devant le tribunal administratif. La plainte initiée par Bénédicte et Véronique en Saône et Loire, que nous pourrions copier dans d'autres juridictions.

Autres actions publiques : La lettre ouverte aux ministres (annexe 1), L'exposition itinérante : Elle recueille oeuvres et témoignages pour les exposer dans les villes où ont lieu des actions. L'idée de se manifester lors de la publication de l'étude de Professeur Belpomme, probablement en octobre.

Le Mercredi après-midi : Cette réunion fut un tour de parole sur les trucs et astuces pour améliorer son état, y compris les soins de santé. La consigne était de relater surtout les expériences qui semblent réussir régulièrement et chez la plupart des EHS. la résultat de cet échange est une fiche jointe en annexe 4.

Jeudi 13 août

La question du matin était : Quels thèmes méritent qu'on y travaille en groupe restreint? Lorsque le groupe a travaillé, le résultat est présenté dans les annexes.

Idee de documents élaborés par le collectif : - Une carte à porter sur soi qui serait lue par ceux qui nous portent assistance en cas de malaise, « éteindre tous les appareils à hyperfréquences, ne pas envoyer à l'hôpital, mouiller le visage » (non finalisée) Une fiche pour expliquer : L'EHS c'est quoi? annexe 3. Une carte d'invalidité avec un logo imitant la carte officielle. Un

groupe zones blanches [annexe 5](#): cahier des charges d'un endroit habitable pour EHS, méthodologie de la recherche. Rédiger une plaquette. Une fiche d'aide aux relations avec les administrations. voir [annexe 4](#). Quelles aides possibles lorsque la Sécurité Sociale ne paie plus. L'idée est évoquée d'une caisse de solidarité. Mais cela n'irait-il pas contre l'idée que nous avons droit à l'aide publique et à la réparation du préjudice? La matinée se termine par la répartition des groupes de travail.

Autres demi journées, autre temps

(je ne me souviens plus précisément de la chronologie)

une demi-journée a été consacré à une discussion à bâton rompu sur l'utilité, ou l'inutilité, de nous constituer en une association nationale indépendante. L'utilité pourrait être de soutenir des actions en justice, de gérer les finances, d'encaisser des subventions, de s'affranchir de Ecosource, (une association sur laquelle nous nous sommes appuyés pour la réunion de juillet et l'exposition). Mais nous y avons vu aussi des difficultés : Cela soulève la question de la responsabilité civile et juridique, de la relation entre représentés et représentants, la question de la délégation de trésorerie (à qui?) Cela ne changerait pas la question de notre relation à d'autres structures comme Robin des Toits ou ARTAC. Sommes-nous sûrs de notre capacité à assumer une telle structure compte tenu de l'état de faiblesse de certains d'entre nous? En fin de matinée, lecture est donnée de la lettre ouverte aux ministres ([annexe 1](#)). La façon de signer est critiquée mais le contenu, dans l'ensemble, ne provoque pas de critiques.

Une demi journée, le vendredi je pense : Le compte rendu écrit de la rencontre de juillet est enfin arrivé par la poste. Il est lu à voix haute. Il y avait à la rencontre de juillet 47 inscrits, 31 présents, 5 jeunes. 18 questionnaires étaient revenus... Nous avons entendu et repris en plénière le travail des sous groupes. Sans reprendre ce qui a été dit, il faut ajouter : -la tenue de la liste des adhérents et des adresses pour l'acheminement des informations par email, fax ou courrier. - l'exposition itinérante – l'existence du travail du groupe de Saône et Loire sur la subsistance et la reconnaissance, ainsi que leur travail juridique (la plainte contre X dans plusieurs juridictions). -Notre visibilité sur Internet avec le site de Robin et le site [electrosensible.org](#). _notre visibilité sur les médias associatifs (blogs et journaux internet) à défaut de pouvoir communiquer avec succès sur les médias dominants.

A propos des soins médicaux, une réunion en petit groupe, sans prises de notes, a abordé la détoxination, une thérapeutique pour débarrasser l'organisme des métaux lourds. Une personne parmi nous a pu bénéficier de cette technique et a constaté une amélioration durable de son état, notamment une diminution de sa chimiosensibilité. Pour en savoir plus, elle conseille de lire l'ouvrage de Françoise Cambeyrac : Vérité sur les Maladies Emergentes, éditions Marco Pietteur.

Nous avons parlé des communications internes et externes du groupe. Internet reste, pour ceux qui supportent encore un ordinateur, un média utile et efficace. Les médias internet sont plus fiables que la presse radiodiffusée et la presse écrite nationale. Dans la presse écrite, les journaux régionaux sont ceux qui relatent le mieux nos messages. Il a été décidé de ne publier sur internet que des informations d'intérêt général sans nom et sans adresse. Par respect de l'intimité des personnes électro-hypersensibles dont nous savons la vulnérabilité. Les prénoms des personnes les plus impliquées dans l'organisation peuvent cependant apparaître dans des fichiers image (.jpg) donc non lisibles par les robots.

Le fichier d'adresses, la liste des emails et les informations personnelles sont traitées avec discrétion hors réseau internet. Au besoin, l'information passera par courrier, par téléphone, par fax et par contact direct. D'ailleurs nous avons évoqué une prochaine rencontre, peut-être en Alsace.

Une autre réunion en sous-groupe a travaillé sur les modalités de recherche de zones blanches. Les opérateurs de téléphonie mobile ont eux-mêmes travaillé la question dans un rapport sur la couverture du territoire remis au gouvernement et rendu public. Ce document a été distribué sous forme de fichier informatique au format .pdf Il peut être utilisé pour notre prospection de villages et hameaux encore indemnes de pollution électromagnétique. [annexe 4](#)

Samedi 15 août

La dernière réunion plénière a eu lieu samedi après-midi. Le sujet était : « Quels projets, quelle suite ». Cette réunion a été animée avec une méthode différente : brain storming au début puis travail collectif sur paper board. L'ensemble des sujets abordés ces cinq jours s'y retrouve. le compte rendu est en [annexe 6](#)

annexe 1 :

Lettre ouverte aux ministres

La Roche-sur-Yon, le 21 juillet 2009
Collectif national MOVISPEM
Mouvement pour une Vie Sans Pollutions ÉlectroMagnétiques
Composé essentiellement de personnes Électro-HyperSensibles
Collectif membre de l'Association Nationale Robin des Toits
49, rue d'Aubigny
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 43 90 96

Représenté par : André de Belleville
Bénédicte de Bourgogne
Émilie sans Terre
Jean-Jacques de Vendée

DÉCLARATION

À l'attention de Mesdames les Ministres :

- Chantal JOUANNO
- Roselyne BACHELOT
- Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Lettre ouverte

Mesdames les Ministres,

Au nom du Gouvernement, vous avez accepté que des Villes pilotes fassent l'expérimentation d'une réglementation fondée sur un seuil maximal d'exposition à 0,6 V/m.

Une telle réglementation est d'évidente nécessité pour ceux dont la santé est proche de la normale.
Pour nous, victimes de l'EHS, cette réglementation reste beaucoup trop élevée et ce seuil reste considérablement allergisant.

Nous demandons au Gouvernement :

- une loi de reconnaissance médicale de notre grave atteinte à la santé.
Y compris toutes conséquences administratives correspondant à un handicap reconnu, notamment au niveau de la Sécurité Sociale.

Nous rappelons que plusieurs États ont déjà procédé à cette reconnaissance : Colorado – Connecticut – Floride – Grande-Bretagne – Suède.

- une loi imposant à toutes les collectivités locales l'organisation d'un réseau de zones volontairement blanches où toute connexion serait filaire, afin de répondre à l'état d'urgence sanitaire.

- une loi prescrivant un moratoire sur l'UMTS ou 3G, y compris gel technique de l'existant, jusqu'à publication d'un Rapport sur les effets sanitaires, dont seraient chargés exclusivement des scientifiques sans lien avec l'Industrie.

La même loi interdirait intégralement et définitivement toute émission d'équipements publics ou privés de type WIFI, WIMAX et BLUETOOTH, partout où sont recensés des E. H. S.

Nous demandons également que les technologies DVBH, 3G+, 4G, LTE, etc... ne soient pas non plus autorisées sur le marché avant que des études d'impact sanitaire, sans lien avec l'Industrie, aient été rendues publiques.

Nous demandons plus particulièrement, et pour les mêmes raisons citées ci-dessus, que le moratoire s'étende au déploiement des puces RFID ainsi qu'aux nanotechnologies associées aux télécommunications sans fil.

Nous demandons le retrait immédiat de la vente des lampes basse consommation fluocompactes et la diffusion par les médias d'informations des dangers de la pollution chimique et électromagnétique inhérents à leur utilisation.

Nous demandons la mise en place d'un contrôle et d'une maîtrise de la pollution électromagnétique du courant alternatif (basse fréquence 50 Hz), des sites de production, de transport et de distribution, pour les espaces privés et dans les espaces publics, afin de promouvoir une électricité biocompatible en cohérence avec les Recommandations européennes.

Nous demandons la mise en place urgente d'une veille sanitaire par des organismes indépendants en coordination avec les associations citoyennes compétentes sur le sujet.

En attendant de vous des actes, Mesdames les Ministres, nous vous prions d'agréer les salutations distinguées de personnes électrohypersensibles ayant perdu leurs droits les plus élémentaires, travail, logement, accès aux soins.

Pour le Collectif

André de Belleville
Bénédicte de Bourgogne
Émilie sans Terre
Jean-Jacques de Vendée

annexe 2 :

Les trois groupes de trucs et astuces (conseils) pour améliorer la vie au quotidien.

fiche établie par un groupe de personnes électro-hypersensibles, en août 2009.
rapporteur : XX

méthode : Un groupe de 15 à 20 personnes, pour la plupart EHS, a fait en tour de parole une mise en commun de ses idées. La consigne était de relater surtout les expériences qui semblent réussir régulièrement. Le groupe a ensuite rassemblé ces conseils en trois catégories :

l'évitement - le blindage - le contact avec la nature. Le 4e paragraphe ne regroupe pas des conseils. Ce sont des témoignages individuels qui ont intéressé les autres sans que cela constitue une recommandation.

-1- diminuer son exposition aux CEM en les évitant.

=> Apprendre à trouver des zones moins polluées : trouver des conseils auprès des associations, savoir utiliser internet et des outils géographiques comme cartoradio.fr/

=> Connaître les principales sources des rayonnements qui nous perturbent.

-A- dans la catégorie des hyperfréquences : téléphone sans fil (DECT), téléphonie mobile (antennes relai et leurs répéteurs, micro-antennes ou bornes, téléphones portables), WiFi domestique (les box internet) WiFi d'entreprises, WiFi dans les lieux publics, fours à micro-ondes (qui fuient), WIMAX (dans certains départements) radars (militaires, civils, fixes ou embarqués dans les véhicules) et une quantité d'autres technologies : écoute-bébé, imprimantes, commandes de portails, systèmes d'alarme...

-B- dans la catégorie des basses fréquences : les transformateurs électriques, moteurs, alternateurs, lignes à moyenne et haute tension, lampes à basse consommation, néons, portiques antivols des magasins et péages d'autoroutes, plaques à induction et autre électroménager électrique...

=> S'initier à la physique des rayonnements d'antennes : notion de lobes principal et secondaires, les mesures, la diffusion des rayonnements par réflexion, diffraction, atténuation, absorption. Le spectre des fréquences. Plus d'infos sur www.next-up.org/ et anfr.fr/

=> s'équiper d'appareils de mesure bon marché et simple(s) à utiliser. www.electrosmog.info/

-2- Si on ne peut pas fuir, se protéger.

Les blindages améliorent mais n'assainissent pas. Ils rendent l'habitat ou le véhicule supportable. C'est une mesure voulue comme transitoire mais qui hélas dure souvent plus longtemps que prévu. Après 3 à 6 mois de blindage, mieux vaudrait avoir déménagé.

=> Acquérir des notions d'électricité. Une cage de Faraday doit être complètement fermée et ne pas comporter de source à l'intérieur. Une bonne prise de terre donne une mesure inférieure à 5 Ohm. Un interrupteur doit couper la phase (et non le neutre). Solution pour les nuls : couper le disjoncteur et allumer des bougies, puis faire venir un bio-électricien ou un conseiller en biotique. etudesetvie.be/

=> conte un mur, en rideau ou sur soi, la couverture de survie est une solution d'attente à ne pas utiliser longtemps. Comme la plupart des dispositifs de blindage, en vieillissant, elle laisse s'échapper des métaux qui peuvent être toxiques (cuivre, argent, aluminium) . Savoir observer un revêtement avec une bonne loupe ou un microscope peut s'avérer utile.

=> **Pour la maison**, les peintures au graphite (Y Shield, HSF54) n'ont pas cet inconvénient. La fibre de carbone non plus. Il existe des matériaux robustes à intégrer à la construction comme les grillages ou moustiquaires métalliques, rouleaux d'isolation multicouche (alu + plastique), câbles blindés, bio rupteurs...
En savoir plus : www.baubiologie.fr/

=> **Fenêtres et rideaux** : appliquer une peinture au graphite sur les cadres, coller sur les fenêtres des films transparents ou poser des rideaux semi transparents.

=> **Couchage** : baldaquin ou tente igloo recouverte de tissu Swiss Shield Natural ou Swiss Shield New Day Lite. Le tissu doit être en contact au sol avec un tapis conducteur relié à une bonne terre. Le lit doit être sans métal. Enlever la lampe de chevet, le radio-réveil, la couverture chauffante. S'éloigner des murs et plinthes

Rencontre Movispem de août 2009 - page 5/10

=> véhicule. C'est souvent un camping-car, en tôle aux rideaux métallisés, à moteur diesel. Qui roule sur des départementales et s'arrête en forêt. Sinon une voiture d'ancien modèle (sans électronique embarquée). La plupart des EHS ne supportent plus les aéroports, les trains, les transports en commun.

=>Le vélo c'est bien aussi (C'est mon avis personnel). Il peut aller dans un train et quitter la gare rapidement. De plus l'effort physique répare en partie la fatigue corporelle de l'exposition.

=> **Habits** : Certains redoutent de porter directement sur la peau les tissus métallisés, notamment sur la tête et le visage. Ils choisissent la voilette. d'autres le turban ou la casquette. De l'avis général, parmi les tissus, le Swiss Shield Natural est le plus agréable à porter. Plus d'infos sur www.electrosmog.info/spip.php?article14

=> Ne pas porter de métal sur soi. Enlever bijoux, percing, branches de lunettes, baleines de soutien-gorge, fermetures éclair, plaques de jean. Préférer les fibres naturelles : Le cuir tanné aux tannins végétaux, le coton, lin ou chanvre issus de l'agriculture bio. Car les EHS peuvent être ou devenir MCS (chimico-sensibilité multiple)

=> Bien choisir ses chaussures pour éviter l'électricité statique. Le cuir et la corde sont meilleur que le latex naturel qui est meilleur que les matières plastique. En claquettes ou pieds nus c'est encore mieux.

-3- Savoir se ressourcer : l'eau, les arbres et la nature.

L'eau est bienfaisante pour les électro-hypersensibles.

=> En boisson, la préférer à la source, sinon en bouteilles de verre, ou au robinet. L'utilisation de fontaines ou filtres est controversée. Les rayonnements dessèchent la peau, la gorge. Boire beaucoup.

=> L'eau soulage en brumisation sur la peau, en compresses humides sur les tempes, le front, la nuque. Se laver les mains, les pieds.

=> L'eau qui coule, douche, ruisseau, est plus énergisante. Certains préfèrent l'immersion du corps dans la baignoire, la mer, la piscine.

Les arbres et la nature

=> Tous les EHS ont fait l'expérience de l'effet bénéfique du contact avec la terre et les plantes. S'allonger dans l'herbe, s'adosser à un arbre, de préférence grand, droit et feuillu, marcher en forêt sont des activités qui soulagent, déchargent, redonnent de l'énergie. (consensus du groupe)

=> L'alimentation saine fait partie du contact avec la nature. Les EHS ont souvent abandonné les toxiques, peu fument ou boivent. Ils évitent les médicaments chimiques et les produits industriels. Ils choisissent de préférence des aliments locaux, frais, végétaux, bios. (observation personnelle)

Les autres humains

=> la re-socialisation est aussi un prendre soin. La rencontre ici relatée en fait partie. Se sentir entouré par des personnes qui partagent une expérience commune. Donner et recevoir. Agir ensemble. Tout cela fait aller mieux (observation personnelle)

-4- Les soins du corps, une affaire personnelle, avec un conseil avisé.

Ces techniques sont utilisées par certains ; Elles nécessitent un apprentissage ou un accompagnement
Elles sont cités à titre d'information. Le groupe ne s'est pas prononcé pour les recommander.

=> application d'argile sur le bas de la colonne vertébrale (technique du Docteur XX)

=> contre la fatigue des yeux : paumes des mains devant les yeux pendant 3 minutes.

=> Il existe des techniques d'auto massages, de massage, le Reiki.

=> certains minéraux, certaines pierres...

=> les régimes d'exclusion (laitages, gluten)

=> les techniques de gestion du stress

=> recours à l'homéopathie, en particulier Les produits Lehning

=> recours aux compléments alimentaires (vitamines, antioxydants)

=> recours à la chélation phyothérapie (ail des ours, coriandre, chlorella)

=> recours à la chélation par produits de synthèse (DMPS, DMSA)

Présentation d'une personne EHS

Une personne électrohypersensible ou EHS est une personne qui a développé une hypersensibilité ou intolérance aux champs électromagnétiques hyperfréquences ou micro-ondes et aux champs 50 Herz, suite à des expositions prolongées ou répétées.

Les symptômes sont très divers et on peut retrouver une similitude de symptômes entre toutes les personnes atteintes : troubles du sommeil, symptômes cardiaques, dermatologiques (brûlures), troubles cognitifs du même type que dans la maladie d'Alzheimer, contractures musculaires, fatigue, malaises, douleurs, etc.. ensemble de symptômes atypiques et invalidants avec risque de décès, qui se déclenchent d'une manière immédiate lors d'une exposition ou en décalé dans le temps, et se prolongent dans le temps, même hors champ.

Les personnes EHS, doivent être complètement protégées de toutes les sources, antennes, tout appareil de communication sans fil y compris les téléphones portables éteints, de tout réseau ou cable électrique, appareils électriques, proches ou éloignés.

Les seuils de perception des personnes EHS sont différents, celles-ci ne peuvent pas forcément savoir à quel moment elles sont exposées à des champs électromagnétiques, et des appareils de mesures sont nécessaires ou au minimum un détecteur de champs pour identifier les sources ou les situer.

En cas de malaise ou d'accident, il est vital d'emmener la personne en urgence dans une zone protégée, dite "zone blanche" ou les soins pourront être dispensés.

Les établissements hospitaliers déclenchent les symptômes.

Un véhicule sans fenêtre, une cave, une couverture de survie dans laquelle on enveloppe entièrement la personne (surtout la tête) peut convenir si aucun autre moyen n'a été trouvé.

Beaucoup de personnes EHS sont contraintes de vivre dans des véhicules, camions, camping-car, ou même des grottes, dans les rares lieux protégés qu'elles ont trouvés.

Pour plus d'information, voir les sites internet : ARTAC, ROBIN des TOITS, CRIIREM, NEXT-UP, etc...

ou téléphoner au **Professeur XX**, oncologue à XX, téléphone : XX
(secrétariat de la Clinique XX, consultation de médecine environnementale)

annexe 4 :

les huit Conseils face aux problèmes administratifs

fiche établie par un groupe de personnes électro-hypersensibles, en août 2009.

- 1- Faites attention aux dates. Faites toutes les démarches au moment voulu.
- 2- Face à un médecin, ne dites pas d'abord que vous êtes EHS. Dites d'abord : "Je suis très fatigué(e). J'ai très mal à la tête, et à quel moment et à quel endroits : pas en vacances, pas dans la nature.
- 3- Peut-être le plus important est de contacter d'autres EHS pour savoir comment eux ont fait pour régler leur problèmes. Les réponses de l'administration varient selon les régions et selon les cas.
- 4- Face aux médecins, ne dites pas d'abord que vous êtes EHS pour ne pas donner vous-même le diagnostic. Les médecins n'aiment pas ça. Donnez-leur tous les éléments pour qu'ils arrivent eux à ce diagnostic.
- 5- Ne paraissez pas technophobe. Ne parlez pas tout de suite de technologie : téléphonie, WiFi, électricité.
- 6- ne cherchez pas à convaincre l'administration vous seul(e) contre tous.
- 7- Mais soyez le plus sincère possible...
- 8- Si vous n'avez plus de revenus, pensez à faire une demande de dossier de handicap. Vous pouvez vous adresser à la Fédération nationale des Accidentés de la Vie (un article est paru sur l'EHS dans leur magazine il y a un an) : Ils peuvent vous aider à monter un dossier.

annexe 5 :

La couverture en téléphonie mobile en France :

Bilan au 1er janvier 2009 de la couverture 2G - Août 2009 (dernière mise en ligne le 29 juillet 2009)

Le document complet est sur le site de l'ARCEP

<http://www.arcep.fr/index.php?id=2129&L=1%2525252Fi>

le tableau suivant est un extrait de la page 53

Tableau 3 : Les treize départements ayant plus de 5% de leur surface en zones blanches

Numéro	Nom du département	ZN		ZG2		ZG1		ZB	
		Territoire	Population	Territoire	Population	Territoire	Population	Territoire	Population
05	HAUTES-ALPES	50,3%	83,1%	14,5%	7,5%	11,2%	3,9%	23,9%	5,6%
06	ALPES-MARITIMES	54,5%	97,5%	18,3%	1,5%	12,3%	0,6%	14,9%	0,5%
04	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	59,7%	87,6%	13,6%	6,4%	12,3%	3,5%	14,4%	2,4%
09	ARIEGE	56,8%	83,1%	16,8%	10,4%	12,2%	3,9%	14,2%	2,5%
65	HAUTES-PYRENEES	62,4%	92,4%	13,6%	3,9%	10,6%	2,2%	13,5%	1,5%
2A	CORSE-DU-SUD	60,5%	88,7%	18,4%	6,4%	10,2%	2,5%	10,9%	2,4%
73	SAVOIE	64,5%	93,3%	13,7%	3,4%	11,1%	1,9%	10,6%	1,4%
2B	HAUTE-CORSE	59,6%	86,3%	18,8%	6,7%	11,6%	3,8%	10,0%	3,2%
66	PYRENEES-ORIENTALES	71,8%	96,5%	11,3%	1,7%	9,2%	1,1%	7,7%	0,7%
38	ISERE	78,7%	97,7%	9,1%	1,6%	5,1%	0,5%	7,1%	0,2%
48	LOZERE	64,2%	76,7%	16,9%	14,1%	12,4%	6,5%	6,5%	2,8%
26	DROME	72,7%	95,2%	11,7%	2,9%	9,4%	1,3%	6,1%	0,6%
64	PYRENEES-ATLANTIQUES	74,0%	95,6%	12,9%	2,9%	7,1%	1,0%	5,9%	0,5%

Légende : ZN = zones noires (couverture assurée par les 3 opérateurs) / ZG2 = zones grises où 2 opérateurs sont présents / ZG1 = zones grises où un opérateur est présent / ZB = zones blanches

annexe 6 :

Tableaux de la réunion finale

1 - structuration

collectif
structuration du groupe
structuration administrative du groupe
responsabilité juridique
fonctionnement du groupe
animation tournante
rapport représentant / représenté
porte-parole
représentant
nom du collectif
rendez-vous
argent
secrétariat
complémentarité des compétences
concessions
confidentialité

2 - Santé

urgences
soins
rapports avec le corps médical
se désintoxiquer
alimentation
signes d'amélioration
réserve capital santé
guérison
non guérison
prévention
téléphonie passive
réseau bonnes ondes
paranoïa
rigoler
positiver
énergie
vibrations soignantes
ondes de vie

3 - reconnaissance

démarches administratives
indemnisation
maladies professionnelles
subventions

4 - rebondir

réinsertion
choix de vie
enfant
acceptation par soi-même et par les autres
réinventer notre relation au monde

5 - information / communication

autres collectifs
connaissance des démarches des autres pays
se faire connaître
enquêtes
information médicale
glossaire des termes EHS
documentation
journalistes
témoignages / partage
publicité
pédagogie
réalisation film
manifestation de rue
clown, cirque, spectacle
crédibilité
reconnaissance
confidentialité

6 - se réapproprier l'espace

où aller ?
zones volontairement blanches
rue boisée
déplacements
comment réhabiter le monde

7 - définir et redéfinir son environnement

système D
appareils de mesures
appareils et services de substitution

8 - La souffrance sans les psys : réseau bonnes ondes

souffrance
solitude, dépression, peur
entourage
solidarité
isolement

2 Objectifs

- 1) Structurer le groupe
- 2) se soigner et retrouver la santé
- 3) se faire reconnaître administrativement et par les autres
- 4) rebondir
- 5) s'informer, informer et communiquer
- 6) se réappropriier l'espace
- 7) définir et redéfinir son environnement
- 8) La souffrance sans les psys : réseau bonnes ondes

3 But : à définir

* *proposition d'XX: vivre en harmonie chez soi et dans son environnement*

4 - Démarche : à travailler

Propositions en brean-storming :

collectif

association

fondation

mouvement révolutionnaire

anarchie

enthousiasme et initiative personnelle structurée par le groupe

5 - Moyens

1) structurer le groupe

- structuration nationale / régionale. Association, collectif, fondation ?
 - pour actions en justice, pour l'argent
 - une trentaine de personnes, quel devenir si on passe de 30 à 60 ?
 - structuration par région téléphonique (01 à 05) : 2 responsables par région, 1 pour internet, 1 pour le courrier postal
 - animation tournante avec secrétaire tournant
 - faire des sous-groupes
 - informatique, fichiers cryptés : responsable XX, forme les responsables de région au cryptage
- tient la liste des adresses

2) Se soigner et retrouver la santé

urgences : fiche EHS 1/2 page, : XX / XX

fiche symptômes atteintes dûes aux ondes (pas de diagnostic, points principaux) : XX

lien, sources d'information pour répondre à l'appel au secours : XX

informer le CODIS (SAMU), modèle de lettre : XX

carte d'EHS : XX, XX

3) se faire reconnaître administrativement et par les autres : XX

4) Rebondir

5) s'informer, informer, communiquer

a) Information / communication

Robin des toits, service téléphone : XX

Documentation, définition des termes administratifs : XX.

Mailing relations publiques, mailing pour diffusion presse etc.. XX qui fait suivre à XX

Autres collectifs, autres pays

- Espagne : XX, XX

- Pays francophones : XX

- pays germanophones : XX

- pays anglophones : XX ? pour la traduction seulement (lui demander). Pas sur

internet

b) Spectacles, manifs de rue

- concerts avec musiciens EHS, avec appareils de mesures pour vérifier, absence de portables allumés : XX

- spectacles de clowns : XX

- manifs : mettre des silhouettes noires, X n'a pas pu venir, il est EHS

c) Expositions

Exposition "Art et ondes" : XX (XX) (25 septembre 2009).

Pour cette exposition, faire un témoignage de 3/4 de page avec la photo de la personne et une oeuvre.

créations plastiques et littéraires

d) crédibilité :

- liste des personnes qui renforcent la crédibilité de l'EHS

- personne EHS / malaise : reconnaissance de la prise en compte de la gravité de l'état de l'EHS par les médias auprès du public

e) Témoignages d'EHS

recueil par XX et ..

anonymes ou nominatifs à préciser sur le témoignage --> pour Art et Ondes

--> repertoire EHS / Robin des Toits

f) Pédagogie et sensibilisation

Ecoles, centres sportifs, fédérations sportives, centres de vacances, entreprises, syndicats (FO etc..) par dossiers à envoyer

Des films existent, attention aux droits d'auteur

g) Enquête : questionnaire : XX

h) Réalisation de film en cours (Robin des Toits) diffusé en salle à la rentrée.

i) Reconnaissance

6) Se réappropriier l'espace

zones blanches : Responsables de secteur, XX

Stages de mesures de champs organisés par le Criirem au Mans, les 17, 18 sept et les 23, 23 octobre 2009.

7) Définir et redéfinir son environnement

8) la souffrance sans les psys : réseau bonnes ondes